

- Raison sociale de l'entreprise (nom)
- Adresse de l'entreprise
- Coordonnées (tél. et mail) de l'entreprise
- Activité de l'entreprise
- SIRET / SIREN
- Mention RCS suivie du nom de la ville où se situe le greffe de l'immatriculation
- Lieu du siège social
- Si c'est une société, sa nature et le montant de son capital
- Certification(s) RGE/ Qualifications et domaines (Qualibat, Quali'EnR ou équivalent)

- Nom ou raison sociale du client
- Adresse du client
- Lieu d'exécution des travaux

- Mention « devis » et sa référence
- Date de rédaction du devis
- Date de visite pour établissement du devis
- Date d'exécution des travaux si devis > à 500 €

Installation d'une pompe à chaleur géothermale	Prix unitaire	Quantité	Prix HT	TVA
<p><b>Travaux de performance énergétique</b></p> <p>Remplacement d'une chaudière (gaz, fioul, charbon) autre qu'à condensation (marque et modèle) par une PAC eau/eau ou sol/eau (basse, moyenne ou haute température) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Marque,</li> <li>• Modèle,</li> <li>• Puissance ou plage de puissance,</li> <li>• Efficacité énergétique saisonnière (<math>\geq 126\%</math> si basse température ou <math>\geq 111\%</math> si moyenne et haute température).</li> </ul> <p>Calorifugeage des conduites d'eau chaude : classe isolant &gt; 3 selon norme NF EN 12828.                      Installation d'appareils de régulation et de programmation.                      Installation de compteurs individuels et répartiteurs de frais de chauffage.</p> <p>Main d'œuvre</p>	<p>Fourniture</p> <p>Fourniture et pose</p> <p>Fourniture</p> <p>Fourniture</p> <p>Pose</p>	<p>Forfait</p> <p>Mètres linéaires</p> <p>Nombre</p> <p>Nombre</p> <p>Heures / forfait</p>		5,5
<p><b>Travaux induits par les travaux de performance énergétique (à détailler et lister)</b></p> <p><u>Exemples</u> : déplacement, installation, échafaudage, nacelle, dépose et mise en décharge des ouvrages remplacés, génie civil liés à l'installation de l'équipement (carottage et socle), forage et terrassement nécessaire à l'installation de l'échangeur, adaptation divers de l'existant (local, toiture, plomberie, alimentation, électricité, émetteurs de chaleur, échangeur souterrain), modifications toiture et réseaux d'électricité et de plomberie, installation d'un ballon tampon, raccords, vidange, débouage, équilibrage, plâtrerie et peinture de remise en état (dégradation), VMC, entretien, vérification et réparation.</p>	Fourniture et pose	Forfait Heures Mètres linéaires M <sup>2</sup>		5,5
<p><b>Autres travaux (non liés à la performance énergétique)</b></p> <p><u>Exemples</u> : étude de sol, installation d'un vase d'expansion, d'un émetteur de chaleur, d'un échangeur souterrain, d'un pot à boue, d'un filtre anticalcaire, mise en décharge des matériaux de calorifugeage et des systèmes de régulation, tranchée pour raccordement électrique, installation d'un (sous) compteur électrique, certificats divers, plomberie diverse.</p>	Fourniture et pose	Forfait Heures Mètres linéaires M <sup>2</sup>		10

Date de validité de l'offre (3 mois à compter de l'établissement du présent devis)

Délai d'intervention : X semaines à compter du versement de l'acompte

Lieu, date et signature du client  
 + mention « devis reçu avant l'exécution des travaux, lu et accepté »  
 + mention optionnelle « Reconnais avoir pris connaissance et accepter les conditions générales figurant au verso/ci-jointes ».

Total HT  
 Le ou les taux de TVA  
 Somme à payer TTC

Conditions de paiement :  
 30% d'acompte à la commande, 60% au prorata de l'avancement du chantier, 10% à l'achèvement des travaux.

Lieu, date et signature de l'entreprise  
 + mention « lu et approuvé »

IMPORTANT : Le document a été établi selon nos analyses et interprétations des Bulletins Officiels sur les taux de TVA réduits et les travaux induits. Le document est informatif et n'a donc aucune valeur juridique et réglementaire. Pour aller plus loin, il convient de se renseigner auprès de l'administration fiscale. Sources : BOI-TVA-LI-Q-30-20-20140929 ; BOI-TVA-IM-10-10-10-20-20140929 ; BOI-TVA-LI-Q-30-20-20140929 ; BOI-TVA-IM-10-10-10-20-20140929.